

# Synthèse du sondage “mécanique de rue”

*Sondage réalisé en 2021, à partir d'un besoin d'acteur grenoblois constatant la présence de “mécaniciens de rue” sur des parkings de grands ensembles et s'interrogeant sur les accompagnements/régulations possibles de ces pratiques.*

*Diffusion du sondage auprès d'acteurs du réseau de la Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) animé par le centre de ressources GUSP*

**Origine:** une demande grenobloise

**35 répondants:** *26 agents de collectivité territoriale (grenoble, nice, pont de claix, métropole grenobloise, saint martin d'hères, cavailon, fontaine, rennes, valence, villefontaine, aix les bains, annemasse, bordeaux)*

*1 association de locataire*

*3 bailleurs sociaux*

*1 agent de l'Etat*

*2 consultants*

*2 salariés de régie de quartier*

## Où se situent les pratiques de mécanique de rue?

**Sur les parkings :**

- Publics ou privés (de bailleurs sociaux ou de copropriétés)
- Aérien ou sous-terrain

**Sur les pieds d'immeubles**

**Accessible en voiture:** non fermé ou grillagé

**Visible mais pas trop !** proche des habitations et un peu éloigné de la présence visuelle

# Une préoccupation ...

...pour les bailleurs, villes, métropoles, habitants (locataires ou propriétaires), services de police...

- **Bruit:** désagréments sonores
- **Pollution des sols** : huile de vidange et autres fluides mécaniques déversés
- **Occupation d'espace et de places de parkings** : diminue le nombre de place de stationnements, stockage de véhicules
- **Pollution visuelle et image du quartier:** sentiment d'impunité, difficilement sanctionnable
- **Déchets et encombrants** : portières, pot d'échappement, carcasses de voitures ect. parfois jetés dans les containers des résidences (encombrement, mauvais tri)
- **Sécurité si dans garage sous terrain:** feux, présence de personnes extérieures à la montée
- **Côût de gestion:** traitement obligatoire des hydrocarbures par une entreprise spécialisée et coûteuse – tâches sur le sol difficiles à enlever
- **Economie informelle**
- **Utilité pour les habitants utilisateurs - Situation sociale des mécaniciens**

## Actions ou démarches visant à réduire cette pratique sur l'espace public

- Interdiction

Pour les villes: arrêtés municipaux pour interdire la pratique

>Travail en lien avec la police pour faire enlever par la fourrière les véhicules ventouses ou dépecées

>Verbalisation pour les véhicules non assurés suivie et mise en fourrière pour le stationnement de plus de 7 jours.

Pour les bailleurs: réglement intérieurs des immeubles

- Alternative:

Garage solidaire ou coopératif (régie de quartier, ville bordeaux..)

Aire de mécanique en accès libre pour la petite mécanique (exemple à villefontaine en collaboration avec des bailleurs)

- Négociation avec mécaniciens:

Concentration de la mécanique dans un espace dédié en retrait des circulations, à l'arrière de certains bâtiments

## Limites évoquées

- Création d'un garage solidaire

"l'officialisation de leur activité entraînait aussi une obligation fiscale de leurs revenus. Ils n'ont donc pas été intéressés. Suite à ce refus, à plusieurs reprises, les services de la Police Municipale ont établi des contraventions à leur encontre. (exemple bailleur de Bordeaux)"

- Création d'une aire de mécanique en accès libre

"pour l'aire de mécanique dédiée à la "petite mécanique" en collaboration avec des bailleurs. Le dispositif a montré ses limites en attirant des utilisateurs des communes avoisinantes et des autres quartiers. Au bout de quelques années, elle a été démontée et remplacée par des places de stationnements handicapés"

- Concentration de la mécanique dans un espace dédié en retrait des circulations, à l'arrière de certains bâtiments

" Mais il fallait régulièrement rediscuter avec les mécaniciens pour qu'ils respecte les règles qui avaient été négociées"

## Actions ou démarches à destination des mécaniciens eux-même?

- Aucune action ou démarche recensée par les répondants au sondage (si ce n'est du dialogue et de la négociation avec les mécaniciens sur la localisation de leur activité)

## Questionnements / enjeux

- **Difficulté de gestion:** *"C'est une thématique que nous avons le plus grand mal à gérer, comment faire?"*
- **Nécessité d'une mise en commun du sujet entre ville/bailleurs/habitants/élus?**
- Cela interroge aussi les acteurs locaux (collectivités notamment) sur **le cadre et les limites à donner (ou non) à cette pratique.**
  - >Elle rend service aux habitants (proximité de la réparation) et est économiquement moins onéreuse qu'un garage.
  - >Mais c'est une activité illégale et concurrence déloyale / aux autres garagistes